

REGLEMENT DE « LA RYDER CUP DE MON ECOLE DE GOLF »

1. FEDERATION FRANCAISE DE GOLF

« La Ryder Cup de mon école de golf » est une compétition mise en place par la Fédération française de golf à destination des clubs. L'objectif de la ffgolf est de promouvoir la Ryder Cup 2018 auprès des écoles de golf.

2. CLUB

Le club, souhaitant organiser « la Ryder Cup de mon école de golf » (inscription limitée à 250 clubs en 2018), doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être affilié ou associé à la Fédération française de golf.
- disposer ou être en mesure d'organiser l'épreuve sur un parcours de 6, 9 ou 18 trous.
- avoir déclaré son école de golf sur Extranet.

3. JOUEUR

Les joueurs qui participent à cette compétition doivent répondre aux critères suivants :

- être licenciés 2018 de la Fédération française de golf
- être inscrits à l'école de golf du club organisateur

4. ORGANISATION DE L'EPREUVE

Nom de l'épreuve :

Le nom de l'épreuve doit être « La Ryder Cup de mon école de golf ».

Date :

Chaque club est libre de définir une date en fonction de son calendrier. Cependant, cette compétition doit être organisée entre le 12 mai et le 23 septembre 2018.

Constitution des équipes :

2 équipes de 10 joueurs/euses. Un camp **Europe/Bleu** et un camp **USA/Rouge**. La mixité des équipes au sein d'un même camp est fortement recommandée.

Forme de jeu : Match Play brut sur 9 trous.

La compétition doit inclure des matchs en simples et en doubles.

Idéalement, le club fera jouer plusieurs boucles de 9 trous pour que les jeunes puissent jouer en double puis en simple (matin/après-midi, jour 1/jour2...).

Pour les doubles, il est recommandé de choisir parmi les formules de jeu utilisées lors de la Ryder Cup :
4 balles meilleure balle / foursomes et/ou greensomes

Marques de départ : L'utilisation des distances « jeunes » est fortement recommandée

5. RESULTATS

Match gagné = 1 point

Match partagé = 0.5 point

L'équipe qui aura marqué le plus grand nombre de points sera déclarée vainqueur.

Prix :

La ffgolf s'engage à adresser un kit de dotation commandé préalablement par le club lors de son inscription (le kit de dotation pourra être modifié selon les stocks disponibles).

Le club est libre de définir la redistribution des lots lors de la remise des prix.

La dotation fournie par la Fédération française de golf sera constituée **pour exemple** de la façon suivante :

Kit de dotation :

- 20 petits sacs composés d'une balle logotée, d'un relève pitch, d'un marque-balle, de tees et d'un crayon
- Des bracelets aux couleurs de la **Ryder Cup 2018**
- Des drapeaux américains
- Des drapeaux européens